PORTE OUVERTE A CHEZERY-FORENS

JUIN 2009 BULLETIN MUNICIPAL N°: 18

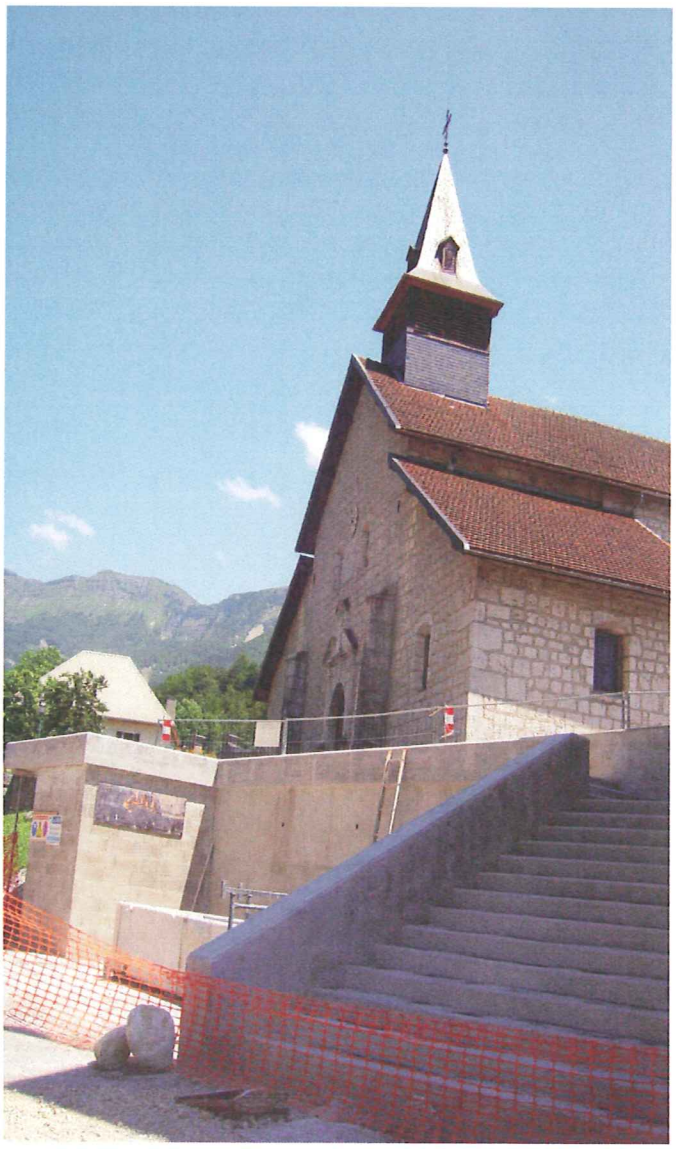

Les travaux au village

Les travaux ont repris à la fontaine du village où l'entreprise ABTP a reconstruit l'escalier et entreprend l'étanchéité des dalles. L'intérieur des sanitaires et le pourtour de la fontaine vont être mis en chantier. Discrètement, l'agrandissement du garage Phil'auto a débuté ; la nouvelle toiture est en place et la rénovation des bords de l'ancienne toiture est achevée grâce à l'efficacité de l'entreprise Mermillon. Au terrain de camping, les nouveaux gérants s'occupent de la mise en place de leur snack et du fleurissement ; pendant ce temps l'entreprise «Pierre et Bois» a recommencé le chantier du nouveau bloc sanitaire dont les travaux ont été freinés pour une mise aux normes de l'accessibilité pour les handicapés. Le garage communal à proximité de la fromagerie devrait bientôt s'agrandir ; des devis ont été demandés aux entreprises locales pour la toiture et la maçonnerie. Pour ce qui concerne l'urbanisation de l'Epery, les documents relatifs à l'acquisition des terrains nécessaires à la création de la voirie sont chez le notaire ; des devis ont été demandés aux entreprises de travaux publics pour créer cette voirie et permettre le calcul de la taxe d'urbanisation (PVR) ; de son côté, la communauté de communes fait de même pour les réseaux d'eau et d'assainissement et a acté la construction d'une petite station d'épuration. Les travaux pour amener l'eau et l'assainissement à Forens vont débuter le 15 juin.

Animations à venir

11 juillet	Tournoi de foot et bal	Amicale des Jeunes
12 juillet	Marche pour tous	Amicale des Sentiers
14 juillet	Moules Frites	Sou des Ecoles
14 juillet	Fête patronale et bal	Echo de la Valserine
23 août	Revôle des foins	Amicale des Jeunes
17 octobre	Loto	Sou des Ecoles
24 octobre	Concours de belote	Amicale des Sapeurs Pompiers
14 novembre	Chèvre salée	Sou des Ecoles
28 novembre	Concours de belote	Amicale des Jeunes
6 décembre	Repas des anciens	Amicale des Jeunes
13 décembre	Marché de Noël	Sou des Ecoles

Etat du PLU (Plan Local d'Urbanisme)

La réalisation du PLU avance très lentement, trop lentement à notre goût ; quelles en sont les causes ?
La commune a 3 ans pour mettre son PLU en conformité avec le SCOT (Schéma de COhérence Territoriale) qui a été approuvé en septembre 2007 sur le territoire de la CCPG + Vesancy.

Le SCOT impose aux communes certaines contraintes :
- Accroissement limité de la population entraînant une limitation des terrains constructibles.
- Absence de développement des hameaux hors de leur périmètre actuel.

A ce jour, l'urbaniste chargé de notre PLU (SCP Bollache-Barras) nous a présenté un document où figure un certain nombre de zones à urbaniser dans le futur, notamment dans les hameaux de Rosset, l'Epery et Menthières. Il a aussi acté la possibilité d'obtenir des permis de construire pour des constructions annexes ou modification de bâti dans les zones naturelles ou agricoles (anciennes fermes). Il a présenté à la dernière réunion de commission un projet de PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) et de règlement, qui a été discuté sur quelques points de détail.

Tout semble prêt pour présenter le document au conseil municipal, en réunion publique et aux services de la DDE qui ne veulent absolument pas déroger à la règle de non urbanisation des hameaux :
- pour le hameau de Menthières sans projet touristique préalable.
- pour le hameau de Rosset malgré l'amélioration qui serait apportée au hameau par une voie nouvelle.
- pour le hameau de l'Epery en essayant d'englober l'urbanisation en cours de PLU.

Nous arrivons donc à un stade où il va falloir engager la finalisation du PLU avec le risque d'une opposition des services de l'état.

Le Maire Jean Barras

Changement de gérants au camping

Après avoir reçu plus de quarante offres de service, la commission camping en a sélectionné douze et a retenu trois candidatures.
Le choix a été très ardu, les trois dossiers étant (de l'avis de la commission) très proches.
C'est néanmoins à l'unanimité que furent retenus Mr et Mme Philippe et Annick Boulmier.

Originaires de la région d'Orléans, installés depuis plusieurs années à Val-Thorens, ils s'occupaient d'une résidence de vacances et d'une petite restauration dans la station. Ils ont trois enfants et quatre petits enfants.

Le lundi 4 mai, la municipalité leur confiait la gérance du camping. Si le cœur vous en dit, vous pouvez dès maintenant profiter du snack ouvert à tous, midi et soir. Une location de vélos et des animations pour enfants seront très vite mises en place pour l'été. Le camping sera désormais ouvert à l'année avec location de chalets et possibilité de caravaneige (hiver).

La municipalité souhaite tous ses vœux de réussite aux nouveaux gérants et espère qu'ils se plairont à Chézery-Forens et dans leur travail.

Nouveaux arrivants

Cet hiver a vu s'installer au lotissement de la Vieille cure, à la place de la famille Bize, Charlotte Gullaud en compagnie de Franck Evrard. Charlotte, âgée de 22 ans, est arrivée à Chézery-Forens pour occuper un poste de fromagère à la Coop de l'Abbaye. Elle est originaire de Besançon.

Coralie Baudin et Nicolas Leseur, parents de Valentino (3 ans) et Valentine (1 an ½) se sont rapprochés de leur famille en s'installant dans un appartement de l'immeuble de la gendarmerie au 01 décembre. Coralie (22 ans) est mère au foyer tandis que Nicolas (24 ans) occupe un emploi de chauffeur-livreur. Ils apprécient tous ensemble la quiétude du village.

Un peu plus loin, dans le quartier de la Diamenterie, la famille Wider a pris possession de sa nouvelle demeure à l'occasion des vacances de Toussaint.
Ils habitaient auparavant à Mijoux, où Laurent (39 ans) est en charge de l'entretien des copropriétés des Mars ainsi que de celle des Gentianes. Charlotte (41 ans) est infirmière libérale sur le secteur de Bellegarde, elle apprécie le rapprochement kilométrique de son lieu d'intervention. Léa (14 ans), skieuse passionnée, est collégienne à Bellegarde ; Paul (11 ans), batteur enragé, termine son CM2 à Lélex ; Zoé (9 ans), flûtiste assidue, est en CE2 à Chézery-Forens tandis que Lou (6 ans), cycliste avertie, est en maternelle à Chézery-Forens.
La proximité du village alliée au calme de leur quartier leur apporte une vraie qualité de vie.

Nous souhaitons à tous un beau premier été parmi nous.

Le GAEC du Ban du Char

Depuis le 1er septembre 2007, Alain Monnet (38 ans) et Olivier Barras (26 ans) travaillent ensemble dans le GAEC (Groupement Agricole d'Exploitation en Commun) du Ban du Char, du nom de la maison située en dessus de la route, en face du chantier au Grand Essert.
Alain qui a repris la ferme à la suite de son père, Paul, il y a 16 ans, devait construire un bâtiment plus adapté pour ses laitières et préférait envisager ce genre de projet avec un associé. De son côté, Olivier a toujours eu envie de s'installer agriculteur à Chézery-Forens, mais pas tout seul non plus. Ayant tous les deux les qualifications professionnelles requises, ils ont donc pu, quand Michel Evrard a pris sa retraite agricole à Montanges le 31 août 2007, réunir les deux fermes, réaliser l'installation officielle d'Olivier en tant que jeune agriculteur, former le GAEC et s'occuper activement du projet de bâtiment dorénavant indispensable pour les deux troupeaux existants et pour une bonne organisation de leur travail.
Ils mettent en valeur 130 hectares (dont une centaine fauchables) à ajouter aux quelques cent ha d'estives avec la SICA de la Valserine; ils espèrent en quelques années mener un troupeau d'une soixantaine de laitières et réaliser ainsi leur quota de 340 000 litres de lait par an. Avec le GAEC, ils veulent optimiser l'organisation du travail et du temps libre et additionner leurs compétences…

Le bâtiment agricole : quelques chiffres et autres aspects.

- 17OO mètres carrés couverts
  - 1 300 m2 pour le logement des animaux , la salle de traite, le rangement du petit matériel, les locaux techniques et un peu de stockage de fourrage
  - 400 m2 pour la fumière
- Logement des animaux : de type « logettes paillées et raclées » pour 56 laitières
- Style de bâtiment :standard en bois, couverture fibro, bien intégrée dans le paysage (c'était là un soucis majeur des deux associés)
- Date espérée de mise en service : dans les douze mois
- L'élevage des génisses restera dans la stabulation à Forens
- Coût total : 4OO OOO euros HT

-Subventions : 6O OOO euros
-La commune prend en charge financièrement l'installation de la défense incendie, obligatoire pour ce genre de bâtiment.

Le GAEC et la Fromagerie de l'Abbaye

Alain et Olivier partagent évidemment le même projet : participer activement à l'avenir de la fromagerie de l'Abbaye. Alain en est le président depuis un an et tous deux entendent, avec les autres sociétaires, assurer le maintien voire l'augmentation du litrage de celle-ci : il est actuellement d'environ deux millions deux cents mille litres par an.

Pour eux, être sociétaire c'est bien plus que livrer du lait ; c'est suivre et gérer le produit du début jusqu'au bout de la chaîne ; ils se sentent à la fois producteurs et transformateurs, bien sûr par l'intermédiaire et grâce à la compétence des salariés de la fruitière. Ils estiment vendre du fromage (Bleu de Gex et Comté en particulier) autant que du lait en participant à la gestion de l'outil de fabrication et de vente des produits dérivés de leur lait.

Pas de doute, l'avenir de la fromagerie de l'Abbaye ils y croient ! ! ! Ils en attendent en retour une garantie de leurs revenus de paysans avec la plus grande régularité possible.

Vente de bois communal

Nous informons les personnes ayant passé commande de bois que celui-ci est abattu et sera mis à votre disposition à port de route courant juillet sur la place, au lieu dit « sur le Lan » (en haut de la Rivière). Un numéro de lot correspondant au volume réservé vous sera donné et marqué sur vos arbres. Par la suite, un bordereau de paiement vous sera adressé par la commune au prix de 30 euros le mètre cube.

Pour tous renseignements complémentaires
Tél. : 04.50.56.61.83

Informations pratiques

Mairie :
L'accueil de la mairie s'effectue à l'Agence Postale Communale.

Pour la consultation du cadastre et des registres d'Etat civil, Vous pouvez prendre rendez-vous en appelant le secrétariat de mairie le matin au 04 50 56 90 31.

Le site internet de la commune a changé ; vous pouvez y consulter les informations relatives à la commune, visualiser les documents à fournir pour les actes d'état civil, et également retrouver les liens utiles. Adresse du site internet : www.chezery.fr

Agence postale communale :
Ouverte du lundi au vendredi de 9h00 à 11h45 ;
le samedi de 9h00 à 10h45 ;
le 1er mardi de chaque mois de 13h30 à 15h15.

Garderie périscolaire :
Ouverte le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h30 à 9h00 et de 16h30 à 18h00.

Amicale des anciens élèves du collège Xavier Bichat de Nantua

L'amicale des anciens élèves du collège Xavier Bichat de Nantua a 116 ans d'existence et elle ne doit pas disparaître car elle nous permet à tous de nous retrouver un jour où l'autre pour partager dans la convivialité nos souvenirs de « potaches ». Nous invitons donc tous les anciens « bahutiens » à nous rejoindre.

Pour cela, contactez :

Jean-Pierre Pillard
Secrétaire général
655 route de Valleiry Murcier
74520 Savigny
Tél : 04 50 60 41 03
Courriel : jp.pillard@orange.fr

Tour cycliste du Pays de Gex 2009

Pour la 33ème année, se déroulera le traditionnel Tour cycliste du Pays de Gex, les 12 et 13 septembre 2009, comportant 3 étapes :

1ère étape :
Samedi après-midi, 12 septembre, le départ fictif de la course sera donné à Peron dès 14h55 devant la salle de Champ-Fontaine, et le départ réel dès 15 h sur la D89 sortie de Peron, direction Saint-Jean de Gonville. L'arrivée de cette étape longue de 101 km très sélective se situera à Mijoux (télécabine).

2ème étape :
Dimanche matin, 13 septembre, dès 9h30, le premier coureur prendra le départ du contre la montre de 11 km de Ferney-Voltaire, parking de l'école Jean Callas pour arriver à Ferney-Voltaire, avenue Voltaire.

3ème étape :
Dimanche après-midi, dès 14h25, le départ fictif sera donné depuis l'Avenue Voltaire à Ferney-Voltaire et le départ réel à 14h30 devant le panneau sortie de Ferney-Voltaire, en direction de Saint-Jean de Gonville, pour rallier Divonne-les-bains, rue de la Cité, après avoir parcouru 93 km.

Nous espérons vous voir nombreux pour encourager les 100 coureurs venus des quatre coins de la France et de la Suisse. Nous espérons que le beau temps sera de la partie. Des gadgets seront distribués tout le long du parcours par la caravane publicitaire qui passera 45 minutes avant les coureurs.

Passage des coureurs à Chézery-Forens :
- 16h24 samedi 12 septembre
- 17h11 samedi 12 septembre.

Atelier Arsac

La grande crise économique de 1929, démarrée aux USA a mis quelques temps pour arriver en France. En 1931-1932, de nombreuses petites entreprises ont fermé leurs portes ; parmi elles, l'atelier de tournerie Arsac à Chézery.

L'entreprise était installée dans les locaux de l'actuelle tôlerie Mermillon Frères, à côté de la poste. A l'époque, Francisque Mermillon avait racheté la charpente du hangar qui avait servi d'entrepôt aux entreprises de maçonnerie lors de la construction de la digue de la Valserine ; charpente utilisée pour bâtir ce local, louée ensuite à M. Arsac. La petite usine produisait des jouets en bois, notamment des quilles à l'effigie de « Zig et Puce et de leur pingouin » (une des premières bandes dessinées à succès de l'époque). Au rez -de- chaussée étaient installés : le sciage, la tournerie et le polissage ; à l'étage, la peinture et le vernissage. Vu la petitesse du bâtiment on imagine les conditions de travail, pour la quinzaine d'ouvriers. La petite histoire rejoignant la grande, ce n'est pas la crise qui ferma l'atelier, mais l'histoire d'amour entre M. Arsac et la femme de son banquier.

L'équipe de la tournerie Arsac

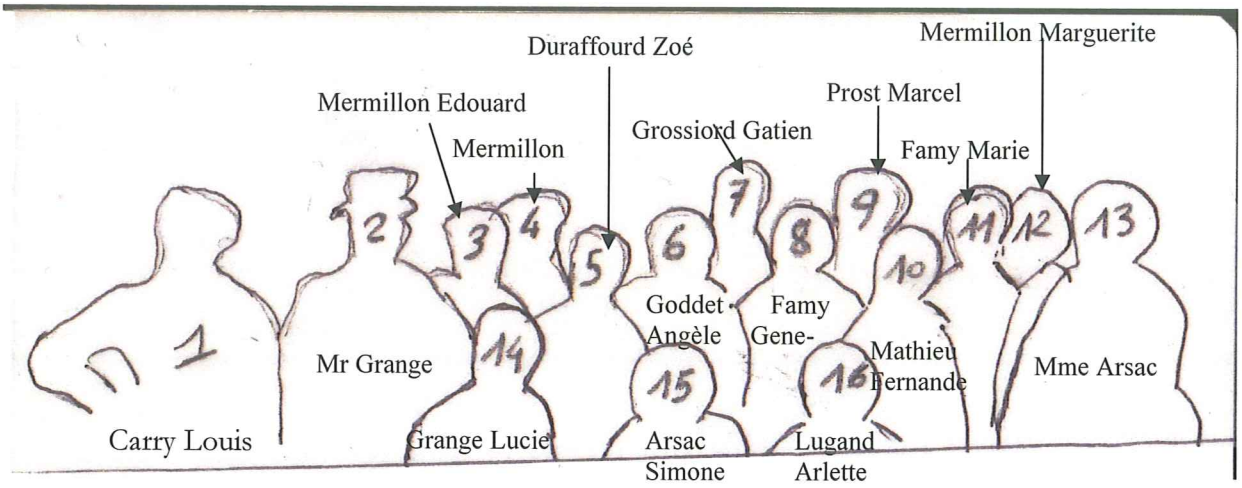

Cette année-là

Chézery-Forens : de 1971 à1980

Les années 70 à 80 furent pour Chézery-Forens le début d'une grande instabilité, surtout économique et commerciale.
Après le premier choc pétrolier de 1973 ce fut l'effondrement des lapidaires conjugué avec la disparition d'une grande partie des exploitations agricoles.
Nous y reviendrons plus tard, avec un article consacré à la fermeture des lapidaires et ses conséquences sur le tissu économique et social de Chézery-Forens.

Quelques dates :

1971 :
Le Conseil accepte le projet de construction d'une nouvelle gendarmerie.
La commune contracte un prêt de 70 000 F pour le lotissement de la ménagerie
1er POS prescrit le 11 juin 1971
Les habitants du Vernay demande l'électrification : le conseil et le député refusent et leur demandent de prendre les travaux à leur charge (120 000 F).

1972 :
Le conseil décide de procéder à l'enlèvement des ordures ménagères, afin d'éviter que la Valserine finisse en décharge. Dans un premier temps ne sont concernés que les villages de Chézery et Forens. Une taxe d'enlèvement des ordures ménagères sera mise en recouvrement.
L'installation du chauffage central dans les lo caux scolaires est votée.
Le prix au m2 du lotissement de la ménagerie est fixé à 12 F le m2 en résidence principale et 15 F le m2 en résidence secondaire.
Le 18 juin : Festival de Musique à Chézery.
La mairie installe le téléphone dans ses locaux
Les habitants du Crêt demandent l'électrification de leurs maisons.

1973 :
La rosette d'officier des palmes académiques est décernée à M. Marcel Carrel.
Acquisition de tenues de feu et de divers matériels pour les pompiers.

1975 :
Restauration de l'intérieur de l'église.
Reconstruction de la passerelle de l'usine de Sous Roche par EDF
Ouverture de la salle des fêtes : location pour les sociétés ou les particuliers :
Location pour les résidents :
Eté 100 F - Hiver 150 F
Location pour les étrangers :
Eté 200 F - Hiver 250 F

1976 :
1ère tranche de la route de Menthières (terrassement).
Alimentation en eau potable de Rosset, La Rivière et la Charbonnière.

1977 :
Décès du 1er adjoint M. Henry Julliard ; il est remplacé par M. Roger Groscarret. Donation du terrain pour la construction du chalet du Crédit Agricole. Embauche d'un employé communal : Mr Michel Monnet.

1978 :
Demande de subvention pour le déneigement suite aux chutes de neige exceptionnelles

Le Conseil Municipal invite les électeurs à voter blanc au scrutin des législatives du 12 mars . Il s'appuie sur les raisons suivantes :
- Manque de moyens de déneigement
-Impossibilité financière d'installer un réseau d'eau potable sur Menthières et Noirecombe
- Refus d'installer un réémetteur trois chaînes pour la télévision .

Dans la Tribune, il ya 100, 75 et 50 ans.

24 juin 1909
Funérailles.

– Mercredi, à 2 heures de l'après-midi, ont eu lieu les funérailles de Vénière, qui a trouvé la mort dans une rencontre entre douaniers et contrebandiers. Le deuil était conduit par les parents du défunt. Parmi les couronnes, nous avons remarqué celle offerte par les jeunes du pays.
Une somme de 11 fr. 50 a été versée dans la caisse du sou des écoles ; elle provient de l'excédent de la quête pour l'achat de la couronne et la rétribution des porteurs.

Contrebande.

– Dimanche dernier, vers six heures du soir, les préposés des douanes Sinturel et Bailly, de service sur la route de Chézery à Champromier ont découvert dans les musettes mangeoires portées par les chevaux de l'entreprise du tramway et conduits par le charretier Ducret, de Champfromier, 4 carrés d'allumettes. Procès-verbal a été dressé.

7 juin 1934
La cantine scolaire.

– L'appel que nous avons adressé à la population a été pleinement entendu. Partout nos collecteurs ont trouvé le meilleur accueil, la réception la plus chaleureuse. Toutes les personnes, déjà visitées, ont manifesté la plus vive sympathie pour l'œuvre nouvelle en faveur des enfants de nos écoles. Et les premiers résultats sont là qui nous encouragent, la certitude de réussir entièrement, de vaincre toutes les difficultés.

Bravo Chézery ! Bravo Forens ! Ça marche ! Tous ensemble continuons !

4 juin 1959
Grande nuit dansante.

Ce sera sur une note très optimiste que Chézery accueillera le dimanche 14 juin sur une piste cirée, tous les amis de la danse.
Organisée par les conscrits de la classe 1960 (jeunes nés en 1940) cette soirée dansante sera placée sous le signe de la gaieté et connaîtra un succès sans précédent, succès qui sera dû à la bonne organisation, à la décoration soignée ; bal, où vous pourrez danser tous les grands succès typiques : tangos, musette du talentueux compositeur et amateur Louis Gentil avec toute sa formation : Léon Richard, accordéon-bandonéon, 1er prix régional ; Guy Brugnon, saxo alto et clarinette, ex soliste de la musique de l'air ; Francis Sorgel, batteur et chanteur très dynamique ; Jean Blanc, ténor et flûte ; Henry Louis Pelletier, pianiste de l'orchestre Boccoz et de la radio de Lyon. Au cours de ce bal: bataille de confetti, serpentine, lumière noire.

Dès maintenant, réservez votre soirée du 14 juin ; vous n'en serez pas déçus car, en plus des merveilleux moments que vous passerez, le meilleur accueil vous sera réservé.